

FORMATION COMPRENDRE LE RGPD

2 jours

Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 et s'applique à toute entreprise européenne qui collecte, traite et stocke des données personnelles.

Il s'agit d'être en mesure de prouver à n'importe quel moment, que les données à caractère personnel sont protégées et impossible à utiliser en cas de vol.

La simple déclaration CNIL ne suffit plus, ce nouveau règlement européen met l'entreprise face aux défis de la cybersécurité.

Quels en sont les impacts ? Comment s'y préparer ? Quel est le plan d'actions à mener ? Des questions concrètes auxquelles répondra cette journée de formation.

Au cours de la formation, il est proposé une approche pragmatique pour appliquer correctement le RGPD.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD.
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information.
- Préparer le plan d'actions de mise en conformité

Personnes concernées

- ☞ DSI et RSSI.
- ☞ Chef de projet.
- ☞ Direction marketing.
- ☞ Juriste.
- ☞ Correspondant Informatique et libertés.
- ☞ Responsable du traitement des données.
- ☞ Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (RH, comptabilité...).



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

1 - Comprendre le RGPD

- Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
- Objectif et périmètre du RGPD.
- Les entreprises et les types de données concernés.
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
- Les impacts sur la DSI et le système d'information.

2 - Comprendre les nouveaux principes de protection des données

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
- Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité.

3 - Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité

- La gouvernance des données, rôles et responsabilités.
- La protection des données à caractère personnel.
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Les points forts

- ✓ Une formation pratique et méthodologique pour comprendre les enjeux du RGPD.
- ✓ La méthode participative favorisant les échanges entre les participants et l'intervenant illustrant ses propos de nombreux exemples concrets.
- ✓ Les supports pédagogiques tels qu'un contenu synthétique centré sur les informations essentielles, le support de la formation ou bien encore le plan d'action sont remis aux participants.

Le formateur

- La formation est dispensée par un Consultant-Formateur qui est à la fois juriste expérimenté (Diplômé de Sciences Po Paris, DESS Droit Privé Panthéon Sorbonne) et développeur web (co-fondateur de l'agence SDC Communication).
- Il est actuellement chef de projet RGPD pour le groupe EDF.
- Son point fort est de diffuser la culture numérique aux juristes et la culture juridique aux informaticiens.

